



Fédération des Chorales de Franche-Comté

MM les Présidents, Chefs de chœur, Membres
de Conseil d'administration, amis Choristes....

Chères amies, chers amis,

Une enquête nationale réalisée sur les chœurs et leurs chefs en 2023 a montré que seulement 27 % des chorales adhéraient à une structure fédérale. Or c'est justement cela qui révèle leur faiblesse. En effet, c'est à leur nombre d'adhérents que les pouvoirs publics estiment qu'un organisme peut les représenter. La fédération des chorales est bien reconnue dans le Doubs comme un partenaire culturel sur lequel on peut compter, mais ce n'est pas le cas dans les autres départements de Franche-Comté.

Je m'adresse donc à vous, Mesdames et Messieurs les Président.e.s, ainsi qu'aux membres des conseils d'administration, pour vous rappeler que vous avez le pouvoir de changer cela et de faire de la FCFC un partenaire qui compte dans **toute la Franche-Comté**. Ce ne sera grâce à vos adhésions en nombre que nous parviendrons à un résultat. Même si vous ne participez pas systématiquement à nos projets, donnez-nous les moyens d'être crédibles et entendus sur l'ensemble du territoire franc-comtois. Notre adhésion n'est pas chère, volontairement. Alors ne vous en privez pas !

Comme tous les ans, je vous rappelle que, pour nous permettre de poursuivre notre action qui est bénévole, nous avons besoin de vous tous. Nous vous appelons donc à poursuivre ou à débiter votre adhésion (fiche d'adhésion jointe). Nous comptons ainsi sur votre soutien fidèle. Je formule le vœu de doubler notre nombre d'adhérents en 2025.

À toutes et à tous, nous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi que la santé. Prenez soin de vous, afin que nous puissions tous continuer à nous retrouver pour chanter en chœur.

La Présidente
Suzy Antoine